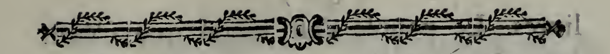
RÉVOLTES SANGLANTES
DE LA POPULACE
DE CHARTRES ET DE MORTAGNE,
EN PERCHE;
ET
RELATION
DE CE QUI S'EST PASSÉ
DANS LA VILLE DE GRENOBLE.



RÉVOLTES SANGLANTES

De la Populace de Chartres & de Mortagne, en Perche ; & Relation de ce qui s'est passé dans la Ville de Grenoble.

De Chartres, ce 28 Juillet 1789.

LE mercredi 22 juillet, on leva dans la ville de Chartres une milice bourgeoise, destinée à monter la garde. Le lendemain 23, les bourgeois se rendirent, à sept heures du matin, dans l'église des Cordeliers ; mais au lieu de se distribuer en corps-de-garde & en patrouilles, un certain nombre se détacha pour aller à l'hôtel-de-ville, & faire mettre préalablement le pain de neuf livres à vingt-quatre sols. Les échevins n'ont pas cru devoir y adhérer ; alors, la révolte est devenue générale : on a donné ordre dans toutes les paroisses de sonner le tocsin. Les magistrats voyant le peuple soulevé, lui ont demandé grace, & le pain a été mis à vingt-quatre sols les huit

livres. Le peuple s'eſt récrié que c'étoit trop cher, & l'a taxé à vingt ſols. Cette taxe conſentie ne l'a pas calmé ; il a détruit & brûlé les regiſtres des commis employés aux recettes des différentes portes de la ville. La milice bourgeoiſe, la maréchauſſée, & cinquante dragons, ſont demeurés ſpectateurs de ce pillage. La maiſon de M. Belliote a été le théâtre du plus grand déſordre ; livres, papiers, meubles, pendules, argenteries, linge, glaces, caroſſe, tout a été détruit ; le vin, les liqueurs, ont été bus ſur la place : une femme a profité du trouble pour voler ; elle a été fouillée, dépouillée, & expoſée nue aux regards de la populace. Ce pillage étoit tel, que les dragons, la milice bourgeoiſe, & les cavaliers de la maréchauſſée, ont été obligés de faire feu ſur le peuple. Huit hommes ont été tués, & beaucoup bleſſés. On s'attendoit, le 24, à une nouvelle boucherie ; on devoit raſer la maiſon d'un ſieur Maillard : mais le calme a été rétabli l'après-midi du 23, à trois heures, les troubles ayant duré depuis huit heures du matin. On a arrêté environ vingt per-

ſonnes, qu'on a conſtitué priſonnières, & auxquelles on veut faire le procès comme cauſe première de la révolte. Il paroît que la cherté du pain a ſeul occaſionné les premiers troubles, & que le peuple ne s'eſt porté à ces excès, que lorſqu'il a vu les échevins diſpoſés à maintenir la cherté. Il faut s'attendre à des ſcènes pareilles données dans pluſieurs villes du royaume.

Quand les eſprits ſont ſi mécontens, une étincelle ſuffit pour produire un embraſement général.

De Mortagne, le 27 Juillet 1789.

La populace a pillé les maiſons des receveurs, & fait ſigner au ſieur Aubert, entrepoſeur de tabac, une ſoumiſſion de donner le tabac à vingt-quatre ſols; & au receveur des gabelles, l'engagement de donner le ſel à ſix ſols la livre.

Le directeur des aides avoit cru devoir quitter la ville, & s'étoit réfugié à Alençon; mais il a été reconnu, & déja le peuple menaçoit ſa vie, lorſque M. de Villerau,

qui commandoit la milice bourgeoiſe, eſt parvenu, à force de harangues, à délivrer ce priſonnier, qui a été ramené à Mortagne plus mort que vif. Pluſieurs citoyens de marque avoient déja fait des tentatives pour le ſauver; mais on les avoit fait retirer avec une violence, à laquelle il fallut céder.

L'on a arreté les quatre chefs de cette émeute : ils ont été conduits à Alençon pour être jugés ſelon la rigueur des ordonnances. Dans ces malheureuſes circonſtances, il faut ſe rappeller le premier mot que dit Louis XVI en entrant dans l'hôtel-de-ville : *Je viens, non autoriſer, mais oublier ce qui s'eſt fait ;* mot plein de dignité & de bienfaiſance qu'il faut conſerver.

Mais, à ces nouvelles affligeantes, ajoutons-en une plus propre à ranimer l'eſpérance dans tous les cœurs, par l'heureuſe influence d'un Roi généreux ſur l'eſprit de ſes fidèles ſujets, que la nouvelle de ſa préſence au milieu du peuple de la capitale a rendu à la joie, bannie pendant quelques jours du milieu d'eux. Un calme général va donc ſuccéder aux orages, & dans peu

nous verrons renaître dans tout le royaume des jours de paix.

De Grenoble, le 22 Juillet 1789.

Dès qu'on a ſu l'heureuſe nouvelle que le Roi avoit renvoyé tous les miniſtres corrompus qui infeſtoient la cour, & que Sa Majeſté, pour donner des marques certaines à ſa capitale, ainſi qu'à tout ſon royaume, de ſa bienveillance & de ſon amour pour ſon peuple, s'étoit rendue à l'hôtel-de-ville de Paris, ſans autre cortège que l'amour de ſes ſujets, dont elle étoit environnée, chacun ſortit de ſes maiſons; grands & petits s'embraſſoient & ſe félicitoient d'avoir retrouvé leur bon Roi, & de ce que le mur d'airain, que les ariſtocrates avoient élevé autour de lui pour l'empêcher de communiquer avec ſes fidèles ſujets & lui dérober la vue des maux dont ils vouloient accabler la nation, étoit entiérement détruit. Ce ſpectacle étoit tout-à-fait attendriſſant; des larmes de joie couloient des yeux de tous les bons patriotes:

le peuple ſe porta en foule à la cathédrale, demanda à MM. du chapitre que l'on chantât un *Te Deum* d'actions de graces pour remercier le Dieu des armées d'avoir fait avorter tous les projets ſiniſtres des ennemis de la Nation, & lui demander la conſervation des jours précieux de notre monarque, de l'héritier du trône, Monſeigneur le Dauphin, & des deux dignes miniſtres que la France pleuroit, & que Sa Majeſté vient de rappeller auprès d'elle. Le chapitre ſe rendit aux vœux des bons patriotes, &, à l'iſſue des Vêpres, tous les corps, qui avoient été invités, ainſi que le digne commandant de la ville, M. le marquis de Durfort, à la tête de la nobleſſe, ſe rendirent à la cathédrale, ſuivis de tout le peuple. Le *Te Deum* fut chanté avec les ſolemnités requiſes, enſuite le *Salut*, & le ſoir grande illumination par toute la ville.

Chez LEFEVRE, Libraire, rue de la Harpe, au coin de celle Poupée, n°. 181.